



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER BEAUREGARD

Lundi 19 avril 2021

Visioconférence

Ordre du jour :

1. Renouvellement du conseil de quartier : synthèse des réponses au questionnaire "Être citoyen dans la ville", propositions d'organisation de fonctionnement
2. Dotation financière / Présentation et examen des projets d'animation du conseil de quartier
3. Questions diverses

Accueil par Christophe Fouillère, élu du quartier, et André Demay, habitant co président du conseil de quartier.

L'élu rappelle que le conseil de quartier est un des dispositifs de la démocratie participative qui se décline dans la charte rennaise de la démocratie locale. D'autres dispositifs existent comme le budget participatif. Cette charte sera actualisée ce printemps après concertation puis validée en conseil municipal cet été et mise en œuvre en septembre prochain.

Des concertations sont également engagées : le livre blanc de la sécurité, la mission 5G, la piscine ludique de Villejean, la charte de la construction et de la citoyenneté...

L'action des conseils de quartier s'inscrit dans cet ensemble. L'élu remercie André Demay et Jacques Gloaguen pour leur investissement et notamment ces dernières semaines pour la diffusion du questionnaire "être citoyen dans la ville" dont les réponses sont synthétisées et discutées ce soir.

L'objectif est d'apporter une contribution à la réflexion conduite à l'échelle de la ville sur ce sujet. La municipalité examinera ces contributions des quartiers et prendra ensuite des décisions.

André Demay souligne l'importance des conseils de quartier et propose de s'interroger sur la réforme de ces instances afin qu'elles soient plus attractives.

Il pose la question de la communication et notamment de l'utilisation des outils numériques.

1) Renouveau des conseils de quartier

Les anciens conseils de quartier ont été reconduits jusqu'en septembre prochain. Un questionnaire " être citoyen dans la ville" a été diffusé à Beauregard pour diagnostiquer les conseils de quartier. Une synthèse des réponses données à ce questionnaire est présentée. (cf power point).

Le questionnaire a été diffusé dans les fichiers d'adresses de la direction de quartiers et dans la newsletter. Un boitage dans certains immeubles a complété l'information des résidents.

La diffusion a néanmoins été contrariée dans le contexte sanitaire car il était impossible d'aller à la rencontre des rennais.

20 réponses sont parvenues à la direction de quartiers.

Remarques et propositions des participants :

✓ Sur la composition, l'organisation et le fonctionnement du conseil :

Rappel :

Un collège de 20 acteurs du quartier, un collège de 20 habitants dont 10 volontaires et 10 tirés au sort.

Remarques :

Maintenir le tirage au sort qui permet de mettre "le pied à l'étrier" même si peu d'habitants s'engagent dans la durée. Au besoin refaire un tirage au sort tous les ans ou tous les deux ans et aussi dans des réunions de présentation de grands projets.

Les volontaires en surnombre pourraient compenser le faible nombre des tirés au sort.

Il semble y avoir un biais majeur dans la représentation : les personnes présentes sont plutôt "âgées" et le quartier plutôt "jeune". Sans site web et sondages email et "chat", le conseil de quartier restera très/trop peu attractif.

Pourquoi le conseil de quartier n'aurait-il pas un bureau fixe au cadran, avec des permanences régulières :1 soir par semaine, et 1 samedi par mois, ou tous les 15 jours, une réunion avec un thème précis de discussion, une boîte aux lettres, un budget de fonctionnement, un site web autonome.

La question d'une plus grande autonomie du conseil est posée (avec par exemple la possibilité de disposer de moyens de commander une étude en contre-expertise ou de pouvoir faire connaître son avis dans les délibérations du conseil municipal). Il faut trouver une articulation entre la légitimité des élus choisis par les rennais et qui mettent en œuvre un programme et l'utilité d'un conseil de quartier qui éclaire la décision des élus tout au long du mandat. Le conseil peut donner des avis mais ne peut pas prendre de décisions.

L'autonomie se joue aussi par l'action des habitants qui s'organisent, tiennent des permanences ou se réunissent sans les représentants de la ville. Peut-être faut-il moins mettre l'accent sur le formalisme qui guide actuellement l'organisation et le fonctionnement de ces conseils et privilégier un espace d'échanges.

Il est préférable de parler de ceux qui sont présents aux réunions plutôt que de consacrer trop de temps à ceux qui ne viennent pas. Ça pourrait être décourageant pour les premiers.

✓ **Sur la communication :**

Rappel :

La diffusion des invitations et comptes rendus aux fichiers d'adresses est gérée par la direction de quartier. Utilisation des panneaux d'affichage du quartier.

Remarques :

Concevoir un site web propre au conseil de quartier (ce qui poserait la question de la responsabilité de la modération) ou un site web co-construit avec les jeunes du Cadran.

Développer l'aller vers sur le marché de la place Aulnette, au pied des immeubles. Sur ce point, Aiguillon Construction informe de la tenue de cafés rencontres avec trois ou quatre acteurs de quartier les mardis après-midi.

Un panneau d'affichage électronique sur la place Aulnette est suggéré. Un bandeau lumineux tel celui de Mordelles peut aussi être une réponse.

Tenir compte de la difficulté d'accès à la visio pour certains habitants (NDLR : une habitante non voyante souhaite adhérer au conseil de quartier mais n'a pas eu le moyen de se connecter via une ligne téléphonique malgré sa demande).

✓ **Les sujets à aborder dans les deux ans au conseil de quartier Beauregard :**

Remarques :

L'énoncé de sujets n'est pas facile car il renvoie généralement à une conjoncture, une actualité.

Sont proposés :

- La construction du gymnase et l'aménagement des abords. Une visite sur site pourrait être organisée en juin.

- Le projet de modernisation de l'usine de valorisation énergétique (un comité de suivi existe. Si un ou deux habitants de Beaugard sont intéressés, le signaler à la direction de quartier).
- Le stationnement insuffisant. Sur ce point, il est rappelé que ce sujet doit être lié aux dispositifs de mobilité qui traverseront le quartier (réseau tram bus, réseau vélo express,..).
- La propreté de certains secteurs du quartier : encombrants, papiers dans les haies, proximité de la déchetterie (des réunions ont eu lieu récemment sur le sujet avec les services de la ville et Rennes Métropole).
- Les jardins partagés.
- Comment récupérer les invendus des magasins.
- Développer les liens entre les jeunes et les anciens (outils numériques partagés).
- Les animations dans le quartier notamment liées au développement des équipements sportifs sur Beaugard. Il est précisé que l'association VAB (Vivre A Beaugard) propose des activités de badminton et de yoga.

En conclusion, il est convenu qu' André Demay et quelques habitants volontaires écrivent en lien avec Christophe Fouillère, une contribution du conseil de quartier à partir des réponses au questionnaire et du compte rendu de la réunion. Cette note sera diffusée par mail aux membres du conseil de quartier puis transmise à la Fabrique Citoyenne.

2) Dotation financière du conseil de quartier : examen des projets d'animation.

En 2020 : 5250 euros ont été affectés à des projets

Un projet du Cadran soutenu par le conseil de quartier a été annulé en raison des contraintes sanitaires. Les crédits sont réaffectés à une animation proposée aux familles les vendredis après-midis pendant l'été.

En 2021 : la dotation est de 5000 euros (légère baisse liée à la création d'un nouveau conseil de quartier sur Rennes entraînant une nouvelle répartition de l'enveloppe globale entre les différents quartiers).

Trois projets sont proposés au conseil de quartier (cf power point) qui décide :

- Projet d'animation " votre santé dans l'assiette" par les bailleurs sociaux : 300 euros
- Projet d'animation " la fête du tri" par les bailleurs sociaux : 300 euros
- Projet d'aide au démarrage du nouveau dans le jardin partagé Baderot par des habitants en lien avec l'association Vert le Jardin pour l'achat de fournitures : 475 euros

3) Questions diverses :

- Une participante à la réunion indique vouloir s'inscrire au conseil de quartier, être intéressée par la participation aux activités du jardin Baderot. Elle propose d'intervenir dans les écoles pour expliquer ce qu'est le handicap. Un lien sera fait avec le référent de la direction de l'Education à la Ville et les directrices de groupes scolaires.

- Une participante pose la question de l'insuffisance des parkings vélos dans le quartier. Une marche exploratoire sera proposée pour diagnostiquer les lieux d'implantation possible. Ce sujet est également porté par l'élue aux mobilités de la ville et fait l'objet d'une étude dans les services de Rennes Métropole.

- Est proposé une visite de quartier pour l'accueil des nouveaux habitants.